



Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°17

Janvier à Avril 2025



Sommaire

Conseil Municipal

Comptes rendus p. 2

Actus du moment

- Installation d'un nouvel élu p. 2
- Budget communal : bilan des 5 années passées p. 3
- Ecole : du changement au Restaurant scolaire p. 6
- Ecole : Château et expo p. 7
- Ecole : savoir rouler à vélo p. 7
- Projet parc arboré au Lavoir p. 8
- Patrimoine : restauration p. 8
- PLUi-D : modifications 1 et 2 p. 9
- Conseil Municipal Enfants p. 9
- Communiqué de la Paroisse p. 10
- Ordure Ménag. : changement p. 11

Parole aux Associations

- Familles rurales : scolarité p. 11
- APE Usseau p. 12
- Les Anciens Combattants p. 12
- Comité des Fêtes de Thorigny p. 13
- Comité des Fêtes d'Usseau p. 13
- A vos agendas... p. 13

Vivre ENSEMBLE

- Animations Théâtre p. 14
- Evacuation des encombrants p. 15
- Numéros d'urgence p. 15

Val du Mignon – Agissons et Partageons

p. 16

Zoom sur ...

p. 16

Le Mot du Maire

Arbitrage !

Au premier trimestre de chaque année, les élu.e.s avec l'aide du personnel communal doivent élaborer le budget prévisionnel de l'année commencée. Comme pour tout budget personnel, professionnel, associatif..., il faut savoir dépenser à la hauteur de ses capacités de financement possible, tout en économisant pour d'éventuels imprévus et conserver de l'autofinancement pour les projets d'investissement futurs. Il faut **PRIORISER** les besoins en dépenses de fonctionnement, faire les bons choix. Cet équilibre indispensable entre Dépenses et Recettes, est indispensable pour un budget communal devant être le plus représentatif, juste et régulier en suivant les contraintes de la Loi de finances et les règles budgétaires.

Dans cet esprit, le budget a été voté le 7 avril.

Cette année encore les subventions aux associations ont été approuvées pour un total de 5000€, des spectacles cofinancés par la commune avec la CAN et le PNR vous seront proposés ; vos participations seront quant à elles, gratuites.

Les agents communaux (11) sont toujours présents pour assurer le travail quotidien communal. Une nouveauté cependant, notre restauration scolaire, à partir de septembre, sera gérée de façon autonome par notre jeune cuisinier, formé aux règles d'hygiène, qui satisfait déjà par ses compétences en cuisine. Il prendra en main, le choix des menus et des aliments et se lancera dans la gestion des stocks (accompagné bien sûr par les services d'une diététicienne comme actuellement).

Depuis le début du mandat, la priorité en termes de projets d'investissement a été donnée aux problèmes de sécurisation des accès de l'école. Ce choix suivi par les élu.e.s, avance à petit pas. L'annexe de la mairie (projet 2023), elle sera bientôt fonctionnelle.

Inscrit au budget 2025, le projet de mini-forêt (ou plutôt de parc arboré) à l'entrée d'USSEAU, face au lavoir, sera mis en plantation dans l'année. Une réflexion sur la sécurisation des entrées de bourg est en cours après une période de test. A partir de l'appui technique du Département, il faudra arbitrer sur l'emplacement, le modèle et le coût.

Les choix pris pas les élu.e.s, comme vous pouvez le comprendre, sont pris par rang de nécessité au profit du service public, d'appuis techniques, juridiques et coûts de financement ; l'arbitrage n'est pas fait à l'aveuglette, ni par favoritisme car il est soumis à des normes nationales, à des procédures de marchés à appel d'offres pour certains projets.

En attendant de vous présenter les esquisses du maître d'œuvre sélectionné, l'été sera rendu !

N'hésitez pas à profiter des soirées animées sur la commune, organisées par les comités des fêtes, la 5ème Saison et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Bel été et bonnes vacances !

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

Comptes rendus ...

du 16 janvier 2025

Etaient présents : 12 élus / Etait absent excusé : 0 élu / Etaient absents non-excuses : 4 élus / Etaient représentés : 3 pouvoirs.

- ❖ Renouvellement du contrat de maintenance d'Eclairage Public
- ❖ Renouvellement du contrat de balayage des voiries
- ❖ Renouvellement du contrat d'entretien et maintenance des balises d'alerte (école)
- ❖ Modification des conventions de location des salles communales
- ❖ Révisions des statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais
- ❖ Service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique – Avenant n°4
- ❖ Approbation du plan de formation 2025 (y compris formation « Habilitation électrique »)
- ❖ Avis sur les projets de modification n°1 et n°2 du PLUi-D
- ❖ Cession d'un mur communal
- ❖ Acquisition de parcelles en espace réservé
- ❖ Prise en charge financière d'une AESH sur le temps de pause méridienne par l'Académie

du 20 février 2025

Etaient présents : 11 élus / Etait absent excusé : 1 élu / Etaient absents non-excuses : 3 élus / Etaient représentés : 4 pouvoirs.

- ❖ Accueil d'un nouveau membre du Conseil Municipal
- ❖ Ouverture de crédit d'investissement
- ❖ Validation du plan de financement – Restauration du Tableau d'Honneur
- ❖ Renouvellement de la Convention Retraites
- ❖ Formations des agents communaux
- ❖ Consultation en vue du renouvellement des contrats Santé et Prévoyance
- ❖ Adhésion de la Commune de Vallans à la vocation Socio-culturelle du SIVOM de Mauzé sur le Mignon
- ❖ Tarifs et modalités de recouvrement de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2026
- ❖ Aide financière exceptionnelle – Frais de cantine

du 7 avril 2025

Etaient présents : 11 élus / Etaient absents excusés : 7 élus / Etait absent non excusé : 1 élu / Etaient représentés : 6 pouvoirs.

- ❖ Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget principal
- ❖ Affectation des résultats 2024 – Budget principal
- ❖ Approbation du Budget Primitif 2025 – Budget principal
- ❖ Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget annexe énergies renouvelables
- ❖ Affectation des résultats 2024 – Budget annexe énergies renouvelables
- ❖ Approbation du Budget Primitif 2025 – Budget annexe énergies renouvelables
- ❖ Adoption des taux de la fiscalité directe locale pour 2025
- ❖ Attribution des subventions aux associations pour 2025
- ❖ Aménagement des abords de l'école – Convention avec ID79
- ❖ Convention de mise en place d'un site de compostage avec la CAN
- ❖ Convention Petite Enfance et financement structurel du Centre SocioCulturel du Pays Mauzéen
- ❖ Convention au soutien de l'atelier chantier d'insertion Nature Solidaire
- ❖ Participation au Festival « La 5^{ème} Saison » 2025
- ❖ Participation au représentation théâtrale

Conseil Municipal : Installation d'un nouvel élu

Les dispositions relatives à l'élection des conseillers municipaux des villes de 1000 habitants et plus sont définies par le Code électoral (articles L260 à L262 & articles L263 à L267).

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Elles doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées **d'autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire « femme/homme » ou inversement.

Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Lors du **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.

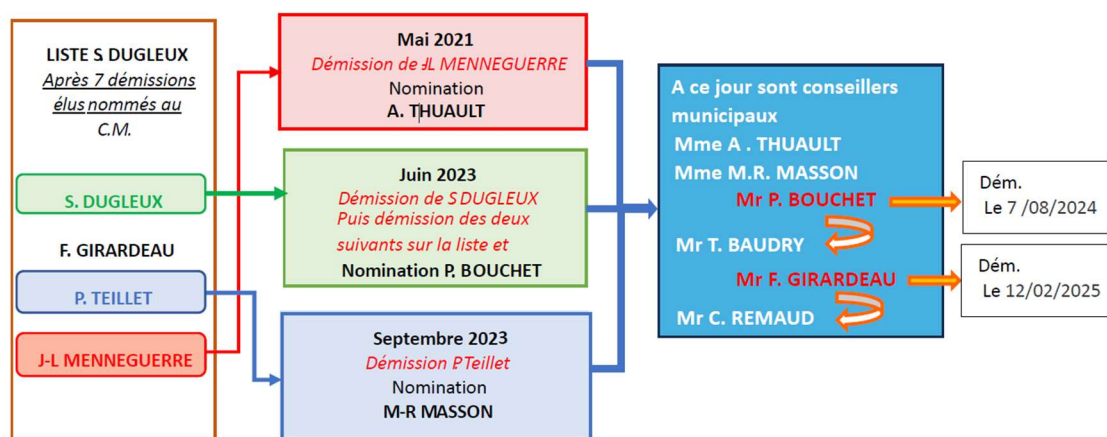
Où en sommes nous aujourd'hui ?

À la suite des élections municipales 2020, la liste que j'ai formée est toujours au complet, soit 15 élu.e.s

Des changements de fonction pour certains d'entre nous ont eu lieu, mais pas de démission.

Dans la liste, autoproclamée « d'opposition », 4 sièges ont été élus après le mode de scrutin évoqué plus haut.

Dans le Commun'infos n°12, nous avons expliqué le « mécanisme » de remplacement des élus selon l'ordre préétabli de succession.

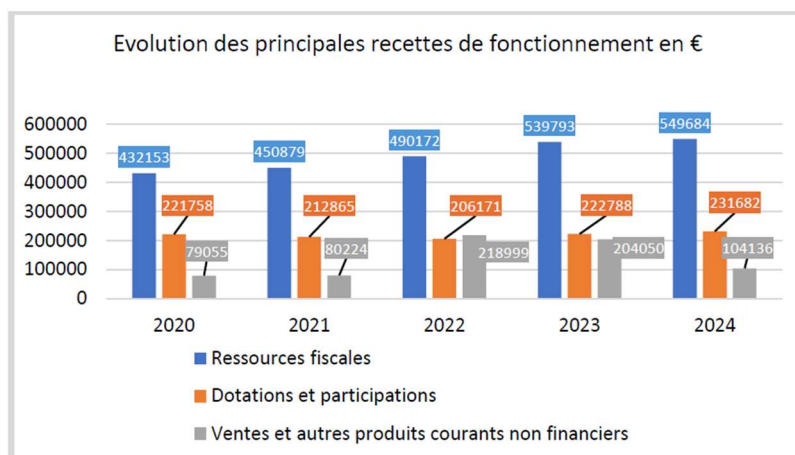


M Cyril REMAUD, dernier colistier de la liste « d'opposition » a été accueilli au Conseil municipal du 7 Mars 2025.

Les 4 élus sont par ordre d'entrée au Conseil : Mme THUAULT, Mme MASSON, M. BAUDRY et M. REMAUD.

Sans expérience antérieure au rôle d' élu, avec des dossiers en cours depuis le début de mandat (sécurisation de l'école, mise en place du PLUiD, ...), nous sommes conscients que pour les 3 derniers élus de la liste d'opposition la tâche n'est pas aisée à tenir leur fonction à la hauteur de ceux qui sont présents depuis 2020.

Budget communal : Bilan des 5 années passées

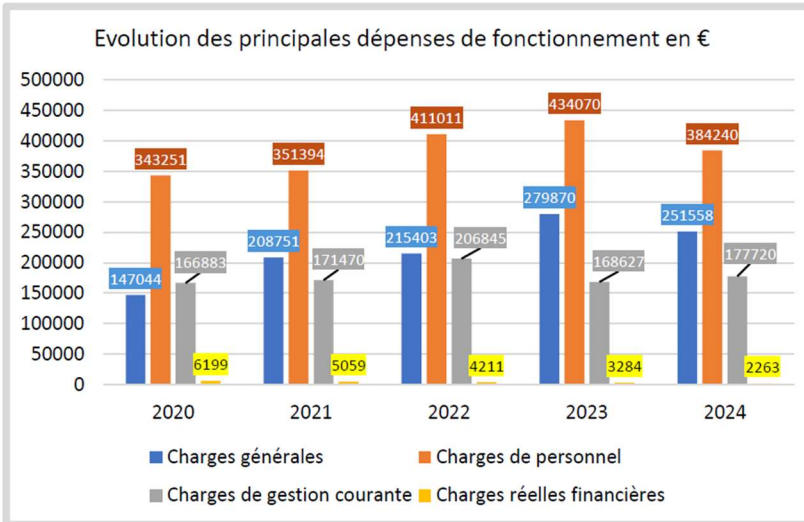


Quelques repères :

Ressources fiscales directes locales :
 Taxes foncières sur le bâti et le non bâti, IFR (Eolien)

Les dotations de l'Etat et autres collectivités comme DGF et attribution communautaire

Ventes et autres produits courants :
 location des immeubles communaux, baux, des salles des fêtes, cantine, périscolaire, compensation Eolien



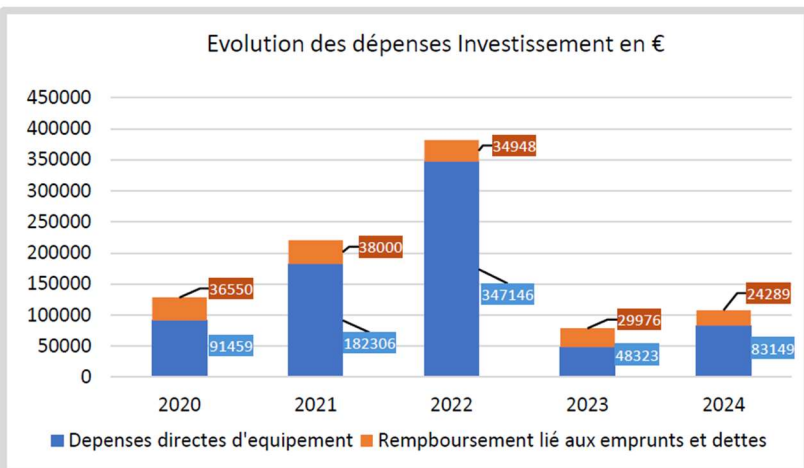
Quelques repères :

Charges générales : achat de petit matériel, entretien, réparations, les fluides, les assurances...

Charges de personnel : salaires et charges sociales

Charges de gestion courante : subventions aux associations, participation aux syndicats, indemnités des élus...

Charges financières : intérêts d'emprunts



Les réalisations principales :

2020 : Radiateurs école et logements communaux, matériel cantine (four)

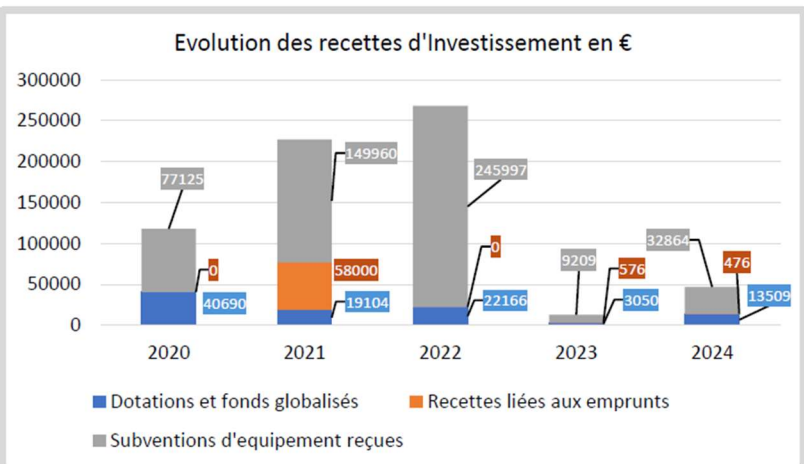
2021 : Acquisition parcelle, toiture boulangerie, main courante stade, travaux voirie, tondeuse ...

2022 : Projet sécurisation école, annexe mairie

2023 : Restauration tableau église, aménagement Annexe mairie

2024 : équipement atelier, logiciel Inno-enfance, étude projet école

Lexique des subventions : Etat (DETR) - CAN (PACT 2 et 3) - Région, Département et CAF (caisse Allocation Familiale) Mécénat et académie scolaire



Les dotations principales :

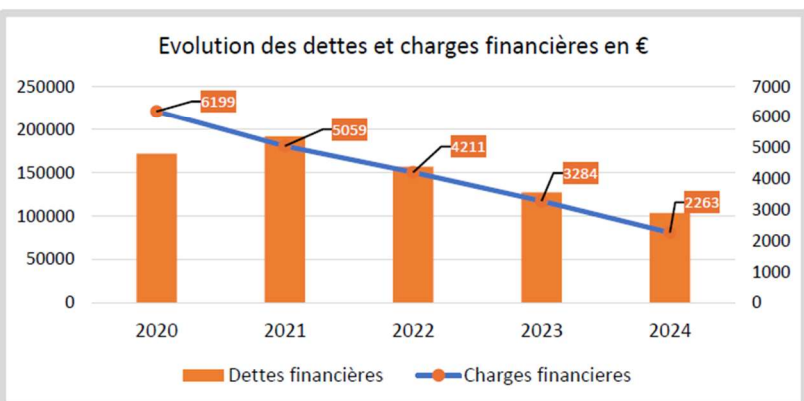
2020 : FCTVA, Subvention académique/PACT (numérique école), subvention dépt/PACT/DETR (3 aires de jeux + remplacement huisseries locatifs), subvention PACT (tracteur et broyeur)

2021 : subvention dépt/PACT (lingerie école), subvention DSIL (radiateurs logts/école + clim mairie + main courante stade), indemnité parc Breuillac 125000€, emprunt achat parcelle projet école

2022 : Sortie syndicat élec. 28757€, don Ferme Giraud valeur 209999€, subvention PACT 2 (toitures + four cantine + mat informatique mairie)

2023 : subvention PACT/région/Club des Mécènes (tableau Eglise)

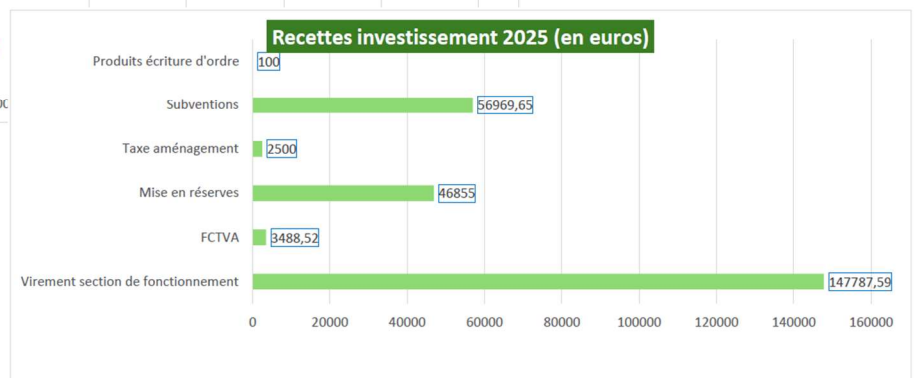
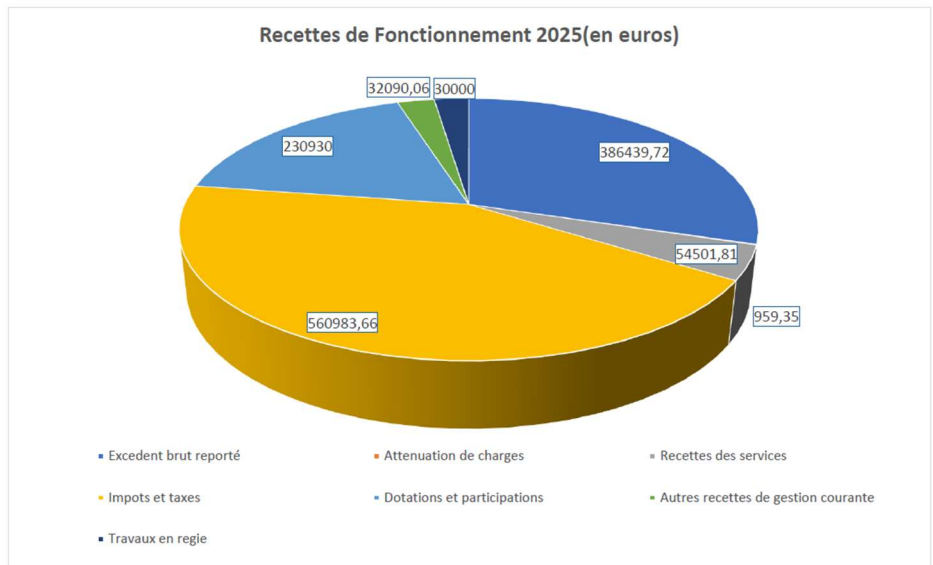
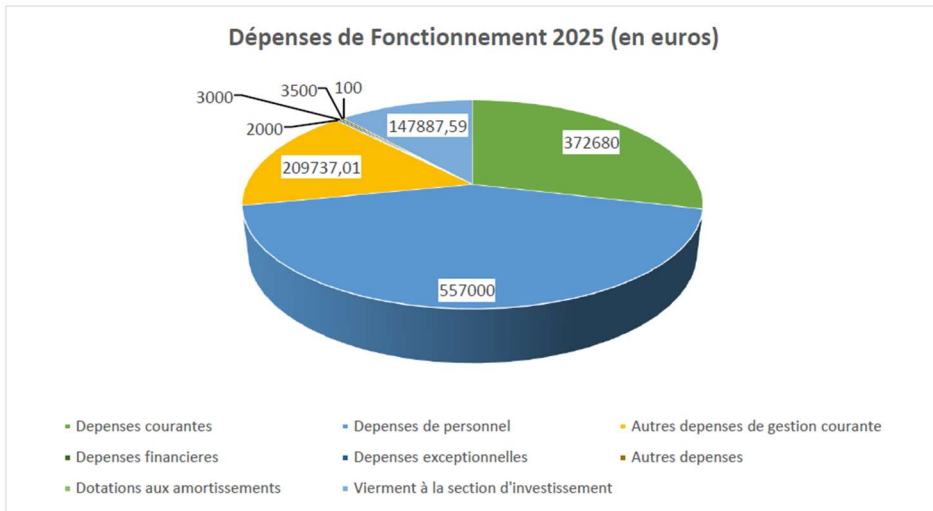
2024 : FCTVA, subvention CAF/PACT (Inno enfance), subvention PACT (voirie + frigo + annexe mairie + ateliers communaux)



Val du Mignon en chiffres

- Population légale : 1109
- Foyers fiscaux : 609
- Taxe foncière sur le bâti : 39.60%
- Taxe foncière sur le non bâti : 60%
- Taxe habitation résidences secondaires : 14.56%
- Dettes financières -39.7% (évolution / 2020-2024)
- Fonds de roulement +6.1% (évolution / 2020-2024)

Pour 2025, le budget a été voté en Conseil Municipal le 7 avril 2025



LES PROJETS 2025

1. **L'aménagement du stade** : déjà réalisé en début d'année.
2. **L'annexe de la mairie à Usseau/Val du Mignon** : en cours de finalisation, elle devrait être inaugurée prochainement.
3. **Parc arboré du Lavoir** : environ 1 ha (en face du lavoir) de plantation d'arbres, en grande partie financée par **VALECO** (Société des Eoliennes) et avec l'assistance du **PNR** (Parc Naturel Régional du Marais Poitevin).
4. **Aménagement du carrefour de la RD 315 à THORIGNY SUR LE MIGNON** : projet de voirie pour l'amélioration de la circulation du bus scolaire.
5. **Installation d'un jeu pour les enfants de -6 ans à Praises** => **Projet proposé par le CME** (Conseil Municipal des Enfants)
6. **Restauration du « tableau d'honneur »** : Pour le souvenir des **Anciens Combattants d'Usseau**, le projet va se réaliser, financé par le **Fonds Communautaire du Patrimoine** (CAN) et l'**ONACVG** (Office National Anciens Combattants et Victimes de Guerre) et la commune ...

Aménagement et sécurisation des abords de l'école – Choix de la Maîtrise d'Œuvre

> Le projet en chronologie

2021 : Achat de la parcelle sur le côté de la salle des fêtes

2022 : Etude de faisabilité avec les architectes sélectionnés

Juillet 2022 : Demande de fouilles archéologiques

Décembre 2022 : Présentation du projet de faisabilité au Conseil Municipal par les architectes, scénarii et coûts

Novembre 2023 : Fouilles réalisées par INRAP (*Institut National de Recherches Archéologiques Préventives*)

Octobre 2024 : Le Conseil Municipal valide le projet de sécurisation et aménagement des abords de l'école présenté par **ID79** (ingénierie départementale)

Mars 2025 : Lancement consultation et appels d'offres pour choix de la maîtrise d'œuvre (MOE)

Mai 2025 : Ouverture des plis, choix de la Moe

Septembre 2025 : Phase de conception : Esquisses, diagnostic avant-projet

Décembre 2025 : Dépôt demande de subvention en préfecture

Septembre 2026 : Début des travaux et lancement du projet global

> Les objectifs de l'aménagement sont :

- Réaménager et « apaiser » la rue des écoles
- Définir des cheminements doux et sécuriser les traversées
- Aménager un parking végétalisé et perméable sur la parcelle acquise par la commune
- Intégrer et sécuriser les arrêts de bus scolaires
- Favoriser des espèces végétales locales et la gestion intégrée des eaux pluviales

L'enveloppe prévisionnelle du Maître d'ouvrage affectée aux travaux est de 440 000 € HT (*hors travaux d'enfouissement des réseaux*).

Frais annexes, honoraires de maîtrise d'œuvre et autres prestations (*relevés topographiques, sondages, ...*) => **57 000 € HT**

Coût => **497 000 € HT**

Coût TTC => **598 000 €**

Ecole : Du changement au Restaurant scolaire



Notre cuisinier, Antony LAVALLEE deviendra le Responsable du restaurant et en assurera la gestion en autonomie.

Nous avons effectivement cessé notre collaboration avec la société de **RESTORIA** à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025.

Cette décision étant motivée par notre désir de gérer au plus près l'environnement de nos enfants et ce particulièrement en relation avec les ressources alimentaires locales.

A la rentrée, Anthony proposera donc des menus plus personnalisés, prenant en compte l'avis des enfants, en pratiquant une gestion directe des achats et en respectant le cahier

des charges soumis à l'inspection d'une nutritionniste et contrôlé par **QUALYSE** - Laboratoire conseil sanitaire et alimentaire dans notre département.

Voilà qui devrait donner un élan nouveau à notre restaurant scolaire...

Miam, miam ... Rendez-vous en septembre à la table du Chef !

BONUS EN PLUS ...

A la suite des conclusions des rapports de la société de restauration actuelle, les chiffres démontrent que notre restaurant scolaire a vu le taux de gaspillage diminuer plus que drastiquement... De plus, un composteur a été mis en place pour traiter les déchets recyclables. Bravo Antony et merci pour vos prestations !

Ecole : Sortie au Château et Expo artistique

SORTIE AU CHATEAU D'OLBREUSE

Vendredi 18 avril, les élèves de CE1-CE2 ont eu le privilège de visiter le château d'Eléonore d'Olbreuse. Les propriétaires et leurs enfants ont gentiment ouvert leurs portes permettant aux élèves de découvrir le jardin, ainsi que le rez-de-chaussée du château. Parmi les pièces visitées, les élèves ont pu observer les instruments de musique ainsi qu'un portrait peint d'Eléonore dans un salon. Les propriétaires ont raconté la vie d'Eléonore et la visite s'est terminée par un goûter dans la salle à manger du château.

Nous les remercions pour ce moment passé ensemble.

L'EXPOSITION ARTISTIQUE

A la suite d'un travail mené par chaque classe en arts plastiques, une exposition a été organisée dans la salle des fêtes de la commune le jeudi 17 et vendredi 18 avril.

En effet, l'équipe enseignante souhaitait ouvrir à nouveau les portes de l'école aux familles, comme elle l'avait fait à chaque fin de période depuis le début de l'année.

Ainsi, un projet artistique a été lancé, inspiré de la grande lessive normalement organisée fin mars.

Chaque classe a exposé les productions réalisées par les élèves :

- Classe de PS-MS : des œufs décorés avec des papiers recyclés
- Classe de GS-CP : peintures sur du papier recyclé que les enfants avaient fabriqué
- Classe de CE1-CE2 : portrait d'enfants revisités sur fond de papier journal
- Classe de CM1-CM2 : paysages en mosaïques de papiers déchirés et cyanotypie (procédé photographique monochrome négatif) du paysage près du lavoir d'Usseau.

L'exposition des œuvres avait été initialement prévue sur la place de la mairie mais le temps incertain ne nous l'a pas permis. Cependant, l'investissement de la salle des fêtes nous a donné l'occasion d'inviter les parents à profiter de l'exposition sur les temps d'accueil du matin et de l'après-midi et ainsi engager des discussions avec les enseignants.



Ecole : Savoir rouler à vélo

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » apprend aux enfants à se déplacer à vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.

En 10 heures, le "Savoir rouler à vélo" permet aux enfants de :

- Devenir autonomes à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

Le dernier bloc d'apprentissage amène les élèves à rouler sur la voie publique, en situation réelle de circulation. Le vélo est un **enjeu de mobilité active et participe de l'éducation durable**. Il constitue un enjeu important de santé publique pour lutter contre la sédentarité.



LES 3 ETAPES DE VALIDATION

La validation du « **Savoir rouler à vélo** » comporte trois étapes :

- **Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo (équilibre, pédaler, tourner, freiner...)
- **Savoir circuler** : Savoir rouler en groupe, informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du Code de la route
- **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle, apprendre à rouler en autonomie



Il fait l'objet d'une attestation délivrée en fin de cycle => Remise des attestations aux élèves (1 classe de CM1-CM2) par la 1ère adjointe, a eu lieu le vendredi 18 avril à 15h.

Projet de parc arboré au Lavoir

Un projet de parc arboré pour se ressourcer non loin du Lavoir.

La commune a fait l'achat du terrain qui est situé face au lavoir à Usseau. Une jolie parcelle en bordure du bief qui va au moulin d'Antigny, propice à la flânerie.

L'aménagement de la parcelle sous-entend de prendre en compte le contexte environnemental, terrain humide mais riche. Une première étude nous a un peu déçu(e)s, trop axée sur une seule espèce d'arbre – le saule. Notre souhait va plutôt vers un reboisement pour réaliser un espace de détente, « en miroir » avec notre joli lavoir, qui pourra convenir aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Ce lieu sera le point de rencontre entre les pêcheurs qui aiment cet endroit du village, les habitants et les gens de passage qui pourront y passer un agréable moment, repos ou pique-nique. Nous sommes actuellement dans la phase d'étude d'aménagement des lieux avec l'assistance des techniciens-nes du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et d'autres entreprises afin de déterminer les essences qui vont être choisies pour la plantation en octobre – novembre et l'architecture du terrain. Implantation des bosquets, plan de « circulation / cheminement » pédestre. L'entreprise VALECO qui nous soutient financièrement pour l'achat des arbres ou arbustes se charge des achats de plants. Nous espérons en faire un endroit agréable et accessible pour toutes et tous. Dans le prochain N° de Commun'infos nous espérons avoir des dates de mise en œuvre.



Patrimoine : Un tableau d'Honneur et une borne Michelin

Nous avons en 2022 et 2023 réussi à sauver un « trésor » de notre patrimoine... Si, si, vous savez le tableau représentant Saint Pierre punissant Ananie et qui se trouve maintenant réintégré dans notre belle église Saint Pierre.

TABLEAU D'HONNEUR DES SOLDATS DE LA « GRANDE GUERRE »

Nous poursuivons maintenant nos sauvetages. D'abord par la restauration d'une plaque de marbre ornée de médaillons représentant nos combattants morts pour la France lors de la « Grande Guerre », celle de 14/18.

Cet hommage, petit chef d'œuvre resté placardé derrière le monument aux morts depuis tant d'années, à toutes les intempéries, est fort dégradé. Appelé « Tableau d'Honneur » nous avons sollicité La Fondation du Patrimoine (pour le côté financier et l'accompagnement technique), et Madame Laurence LAMY, conservateur en chef du patrimoine Directrice des musées Bernard d'AGESCI et du Donjon, de nous assister pour les études à réaliser et les solutions à mettre en œuvre.

Après avoir présenté le plan de financement et obtenu l'accord du Conseil municipal, cette restauration artistique est en cours et nous devrions bientôt revoir le « Tableau d'Honneur » à VAL DU MIGNON...



BORNE MICHELIN à PRAIRES

Datant d'une période allant de 1918 à 1931 (date de sa forme homologuée), cet objet du patrimoine est également en piètre état à PRAIRES. Une étude est en cours pour sa restauration qui associe les mêmes acteurs avec en plus l'Association Deux-Sèvres Auto-Mémoire. La suite dans une prochaine édition...



Certains d'entre vous se sont exprimés au moment de l'enquête publique.

Malgré la possibilité de porter vos observations en mairie de Val du Mignon, vous avez préféré les déposer en ligne ou auprès du commissaire enquêteur entre le 24 mars et 28 avril 2025.

Vos remarques se sont plus portées sur la mise en place du PLUiD validé en conseil communautaire en février 2024 présenté en 5 réunions publiques par secteur sur Val du Mignon en début d'année 2023 et non sur les modifications demandées par les communes.

Les observations de la première enquête publique, suivies de recours, ont été portées à l'encontre du PLUiD dans les délais définis par la loi et sont en cours de traitement par Niort-Agglo.

En 2026, de nouvelles modifications demanderont à nouveau une enquête publique, certaines seront demandées par la commune, à la suite de délibérations prises en conseil municipal fin 2024. Des parcelles classées en Espace réservé au centre du bourg sur ce PLUiD dans la continuité du droit de préemption mis en place par l'ancien mandature, proches du City-Park seront déclassées.

Reconnues d'intérêt public pour un agrandissement du stade et jeux, mais aussi pour des emplacements de parking, le coût de vente étant trop élevé, le Conseil n'a pas fait de proposition financière au propriétaire. Bien qu'en zone urbanisable, les parcelles en pleine zone archéologique, entourées de routes départementales et proches d'équipements publics seront peut-être constructibles dans un délai qui risque d'être long.

Pour envisager d'autres modifications, le prochain Conseil devra arbitrer selon les règles nationales et locales, en respectant les enveloppes urbaines, appliquant le coefficient de densification et la présence des zones naturelles, humides, protégées sur la commune. En attendant quelle démarche devez-vous faire pour une demande d'autorisation ?

Vous devez déposer une autorisation d'urbanisme pour tous vos projets d'urbanisme sur Val du Mignon.

Les autorisations concernent les constructions mais également les démolitions. **Un permis de démolition est obligatoire si vous modifiez la structure de votre habitation ou de vos dépendances.**

Les déclarations préalables aux travaux sont également obligatoires pour toute modification sur **l'aspect extérieur de votre habitation mais également sur les clôtures.**

Tous les travaux sont soumis à une demande d'autorisation même si la rénovation est à l'identique.

Deux moyens de déposer les demandes :

- Service en ligne de Niort Agglo en dématérialisé : <https://gnau3.operis.fr/niort/gnau/>
- En version papier au Secrétariat de la Mairie d'USSEAU ou par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Conseil Municipal des Enfants

DES PAROLES D'ENFANTS POUR TRADUIRE L'ANNEE CME 2024/2025

Plusieurs projets ont vu le jour pour le plus grand plaisir de toutes et tous : "on a fait plus que l'année dernière... on a tous participé même si on était quand même bruyants." affirme Milo qui était déjà élu en 2023/2024.

1. Tout d'abord le « distributeur de sacs à crottes » : Projet initié par Justine, l'année dernière, finalisé en avril. Les enfants ont accompagné son installation devant la mairie d'Usseau.

"Il faut l'utiliser maintenant, c'est facile" dit Tom.

Camille est contente de préciser qu'elle en a vu plusieurs personnes en prendre. Charles ajoute "on est passé par la venelle sombre et il y a moins de crottes".

Les enfants sont contents de voir qu'avec un peu d'aide, le civisme de nos administré(e) peut faire de notre commune un lieu de balade plus propre.



2. Un autre beau projet a vu le jour : la visite du château d'Olbreuse. "Nous, on ne l'a pas visité, on est un peu déçus" affirme Charles. Certes l'organisation entre les temps et activités scolaires n'ont pas permis aux CM de participer, mais le CME a initié l'organisation de la sortie. Très appréciée, par les enfants comme par les hôtes et propriétaires du château, les enfants ont découvert cette petite partie d'histoire de la commune.

Toutefois, Liam relativise en indiquant "je suis content d'avoir fait plaisir à des gens".

C'est surtout ça le Conseil Municipal des Enfants et en accompagnement de celui des adultes : Travailler pour les autres.

3. Enfin dans les projets réalisés, Milo a porté depuis deux ans, celui d'un parking à vélos. Avec l'envie de pouvoir venir à l'école en deux roues, ce projet lui tenait à cœur, et ça y est, il est installé.

"En revanche il va falloir un antivol".

4. Enfin, un jeu pour les 3 à 6 ans va être installé à PRIAIRES, pour compléter la structure déjà en place pour les 8 à 12 ans. "Les petits vont pouvoir jouer" affirme Tom "sans se faire mal" précise Liam, Camille elle, est contente d'ajouter "ils vont se créer des histoires" ...



5. Pour finir, les enfants souhaitent décorer la commune pour les fêtes. Ce projet se déroule donc tout au long de l'année. En revanche, ils ont pris conscience de l'ampleur de leur souhait et de son budget... le projet est donc restreint à ce qu'ils peuvent faire. Pâques a permis aux enfants du CME d'inviter les autres enfants à un atelier de peinture afin de créer les décorations de Pâques qui ont servi pour la « chasse aux oeufs » de l'APE.

Les décorations de la Fête de la Musique sont à venir. Pour cela les enfants ont besoin de la collaboration de chacun, notamment pour la collecte de bois et carton (supports de leurs décorations).

Pour cela vous pouvez écrire à secretariat@mairie-valdumignon.fr.

Conclusion : Cette année a été particulièrement riche en créativité. Si le comportement des enfants est une difficulté constante, ils ont réussi à se ressaisir pour avancer sur leurs projets " je ne m'attendais pas à travailler" a confié Liam.



Cette année encore, ce fut un plaisir de les accompagner dans leurs réalisations. S'il est parfois difficile de les canaliser, leurs idées alimentent toujours l'équipe municipale et leurs points de vue sont toujours enrichissants.

Communiqué de la paroisse « Les chemins de St Jacques »

Eglise ST PIERRE DE USSEAU dépendant de l'Association diocésaine de Poitiers



Nous tenons tout d'abord à remercier la commune de VAL DU MIGNON pour son aide. L'église St Pierre de Usseau est normalement ouverte tous les jours, ce sont des employés de la commune qui ouvrent le matin en semaine. Nous en sommes reconnaissants car des visiteurs entrent et visitent notre belle église. C'est un lieu où on peut trouver du calme, du repos et un peu de temps pour prier.

Notre paroisse n'a malheureusement plus de prêtre et donc plus de messe non plus. Nous y célébrons toujours les obsèques. Ce sont des laïcs qui ont reçu cette mission par notre Evêché de Poitiers. Elles suivent chaque année une formation spécifique afin de recevoir au mieux les familles endeuillées.

Vous ne recevez plus le petit journal "Parvis" qui était distribué dans vos boîtes à lettres tous les trimestres. Pour certains, cela manque et nous en sommes conscients.

Pour trouver des informations utiles sur la vie de l'église, il est toujours possible d'aller les chercher sur le site internet : <https://wwwpoitiers.catholique.fr/>

Pour les informations concernant les célébrations et messes : <https://messes.info/>

Pour les demandes de baptêmes, faire la demande par courriel à l'adresse suivante : baptemes.stesabine@poitiers-catholique.fr

Pour les demandes de mariages : mariages.niort@poitiers-catholique.fr

Pour tous autres renseignements : stesabine@poitiers-catholique.fr

Pour les sépultures, les pompes funèbres de Niort, de St Hilaire, Surgères et Beauvoir sur Niort ont les coordonnées des personnes qui célèbrent les obsèques religieuses. Ils les contactent afin de convenir d'un rendez-vous pour la préparation. Pour tout renseignement complémentaire => Marie-Pol NOËL (pour la Communauté des Chemins de St Jacques) auprès du Secrétariat de mairie de notre commune

COLLECTE POUBELLES « NOIRE/ROUGE » TOUS LES 15 JOURS EN ALTERNANCE AVEC LA POUBELLE JAUNE

La Communauté d'Agglomération s'est engagée dans une transformation ambitieuse de son service public de gestion des déchets ménagers. Cette démarche vise à préserver la qualité du service tout en maîtrisant les coûts, dans un contexte budgétaire contraint qui, si rien n'est fait, rendrait inéluctable l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Comme cela a été discuté et présenté en conférence des maires, la CAN propose donc de poursuivre le projet global de rationalisation et d'optimisation des collectes partant du constat que 70 % des déchets présents dans la poubelle des ordures ménagères à couvercle bordeaux devraient être valorisés.

Dans ce contexte, une collecte hebdomadaire des ordures ménagères n'est plus justifiée. À l'instar de nombreuses collectivités comme les agglomérations de La Rochelle ou de Poitiers, Niort Agglo a décidé d'adopter un rythme de collecte des ordures ménagères résiduelles une semaine sur deux.

À compter du 30 juin 2025, le jour de collecte changera dans notre commune. Elle aura lieu **le mardi, une semaine sur deux, en alternance** avec la collecte de la poubelle jaune.

Niort Agglo a organisé plusieurs réunions publiques sur plusieurs communes du territoire (voir communication Panneau Pocket).



Un kit de communication destiné aux usagers sera déposé en mairie à partir de mi-juin 2025. Il comprendra :

- un courrier d'information,
- une plaquette avec une foire aux questions,
- le calendrier de collecte.

Enfin, des agents de prévention et qualité du tri interviendront dans notre commune, lors d'une manifestation locale prévue au second semestre 2025, pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et à l'amélioration du tri.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Familles rurales : Accompagnement à la scolarité

Quoi de neuf, à l'Accompagnement à la Scolarité, depuis la dernière parution du COMM'UNE INFOS n° 16 ?

Une belle page pour l'Association a été écrite en ce début d'année 2025.

Le 11 mars toute la « famille de l'Accompagnement à la Scolarité » s'est retrouvée à la Salle Polyvalente d'Usseau pour découvrir la vidéo tournée le 19 novembre par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales Paris. Vidéo destinée à promouvoir au niveau national le dispositif CLAS (Contrat Local Accompagnement à la Scolarité) où Familles Rurales Usseau fait office de témoin exemplaire en matière d'apprentissage par la nature. N'hésitez pas à aller sur You Tube pour la découvrir. (<https://www.youtube.com/watch?v=f2CzYYhhmU>)

Une projection empreinte d'émotions, un grand moment de partage, de bonheur où enfants actuels & anciens de l'accompagnement, bénévoles, parents, partenaires se sont retrouvés. Profitant de ce moment de retrouvailles, un hommage bien mérité a été témoigné à Lili leur « mamie de coeur » grâce à laquelle l'accompagnement à la scolarité a vu le jour à Usseau, il y a 24 ans, et toujours présent.

Familles Rurales Usseau, selon Nathalie SEGUIN – Conseillère Parentalité & Action Sociale à la CAF des Deux Sèvres, « on aime particulièrement travailler avec vous car quand on vient ici on sait qu'on va trouver de la chaleur humaine, de l'authenticité, il n'y a pas de triche, c'est fait avec le coeur ».

L'évènement passé et fêté autour d'un verre de l'amitié, activités & sorties ont repris avec toujours plus d'enthousiasme : séances mensuelles de yoga animées par Cristina et sa célèbre Vertinelle, ateliers plantation (tomates, haricots) sous la houlette de Cécile & Sébastien, sans oublier les ateliers Nature au Jardin Magique animés par Samantha et toute l'équipe de bénévoles. On n'a pas perdu de vue pour autant les rendez-vous du calendrier : le Mardi-Gras (dégustation de crêpes)

avec la fabrication de masque « nature », les plantations de Pâques : narcisses et la fête des parents : pot en terre décoré par nos artistes en herbe dans lequel ils ont planté un pied de thym...

Et la dernière animation proposée aux enfants et parents : l'Atelier cyanotype animé par Hervé FEVEZ à la Ferme Giraud. C'était par un beau samedi après-midi ensoleillé qu'enfants, parents, bénévoles ... sont tous devenus des magiciens : peindre avec la lumière du soleil. Chaque participant, après avoir conçu leur composition, (végétaux, fleurs séchées) est reparti avec ses deux cartes postales uniques et marque page d'un magnifique bleu de Prusse.

Ainsi va l'Accompagnement à la Scolarité à Usseau ... bientôt la fin de l'année 2024/2025, où trois enfants vont nous quitter pour le collège mais rendez-vous en Septembre, sans doute le 16 pour la 25ème année et plein de nouveaux projets

APE Usseau

L'APE souhaite vous adresser un grand merci pour votre participation et votre générosité lors des différentes ventes organisées depuis janvier : préfous, chocolats, plants, saucissons, case(s) de tombola et cadeaux pour la fête des parents. Grâce à vous, ces actions ont rencontré un beau succès et ont permis de récolter de nombreux bénéfices permettant de financer, entre autres une sortie scolaire à l'île d'Aix et de prévoir l'année scolaire 2025 et 2026 sereinement.

La chasse aux lapins a été un moment très apprécié des enfants, malgré une météo capricieuse. La pluie n'a pas entamé leur enthousiasme : équipés de leur bonne humeur, ils sont partis à la recherche des lapins cachés avec beaucoup d'entrain. Ce bel événement a rassemblé petits et grands dans une ambiance joyeuse, et restera un joli souvenir pour tous les participants.

Enfin n'oubliez pas la kermesse, qui aura lieu après le spectacle des enfants, au stade le 28 juin. Un moment festif et convivial autour des structures gonflables, d'un repas et de l'équipe enseignante. Une journée à ne pas manquer pour clôturer cette année scolaire !

Encore merci à toutes et à tous !



Les Anciens Combattants

8 mai 2025, 80^{ème} anniversaire de la libération et de la victoire

Comme chaque année, le 8 mai 2025, la commune de VAL-DU-MIGNON et l'association des anciens combattants ont célébré le 80^{ème} anniversaire de la libération et de la victoire aux trois monuments aux morts de la commune.

A Usseau, où un piquet d'honneur de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active était présent, un nouveau maître de cérémonie, le lieutenant de vaisseau Benjamin VOSSEY, a animé la cérémonie.

L'association des anciens combattants qui est rattachée à la Fédération nationale André Maginot (FNAM) s'emploie tout particulièrement à transmettre la mémoire auprès des scolaires en intervenant notamment à l'école.





TIC, TAC, TIC, TAC,

A la parution de ce journal nous serons à environ J – 30 de l'ouverture des marchés de Thorigny. 38 ans que de nombreux visiteurs sont au rendez-vous et il reste encore du monde qui ne connaît pas cet incontournable de l'été. Des commerçants avec des produits de qualité vous régaleront et un ou des musiciens vous font danser.

Cette année nous vous attendons :

- Le samedi 19 juillet : Bruno Ligonnère
- Le samedi 26 juillet : Stéphanie Moreaux
- Le samedi 2 août : JG Animation
- Le samedi 9 août : Variety Show
- Le samedi 16 août : Bruno Ligonnère et grand feu d'artifice.

Nous espérons que le soleil sera avec nous pour que la soirée soit réussie.

Comme il est indiqué sur nos affiches et nos flyers, n'oubliez pas vos gobelets, assiettes et couverts !!!!

A très bientôt !

Nous serons contents de vous accueillir !



Comité des Fêtes de Thorigny

Comité des Fêtes d'Usseau

Après le grand succès en mars des boucles de Usseau cette année, nous avons également pu voir votre investissement lors de notre vide grenier fin mai.

Pour la fête de la musique cette année nous vous proposons un Festi Truck au stade de Usseau, avec la participation de la municipalité. Au rendez-vous, une dizaine de foods truck à spécialité différentes, notre petit marché de producteurs et animé par un super DJ qui ne va pas vous laisser assis sur vos chaises. Nous espérons vous y voir nombreux.

Nous enchaînerons ensuite les festivités avec la fête nationale qui, cette année ce déroulera le 13 Juillet au stade de foot de Usseau, comme chaque année, soutenue avec la municipalité. Avec quelques food truck pour vous régaler, et un DJ pour vous danser toute la soirée avec nous. Mais cette année nous ajoutons une petite nouveauté à cette journée. Une chasse aux énigmes !! Qui se déroulera dans l'après-midi. Histoire de se balader ludiquement dans nos jolis hameaux.

C'est avec joie que le comité des fêtes et des loisirs Usseau 79 vous attend à ses manifestations et vous souhaite un bon été remplie de soleil.

A vos agendas...

Evénements	Organisé par	Lieu de l'événement	Date
THEATRE 5 ^{ème} SAISON « EN DERANGEMENT »	VAL DU MIGNON & la CAN	Ferme GIRAUD – THORIGNY S/LE MIGNON	Lundi 16 juin à 19h
Spectacle Fin d'année Kermesse d'école	Ecole - APE Usseau	Stade – USSEAU	Samedi 28 juin
« TAROT DU MARAIS POITEVIN » de la Compagnie Midi à l'Ouest	VAL DU MIGNON & le PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN	Ferme GIRAUD – THORIGNY S/LE MIGNON	Dimanche 29 juin à 15 h
Triathlon	FC Usseau 79	Stade – USSEAU	Samedi 5 juillet
Fête nationale	Comité des Fêtes Usseau	Stade – USSEAU	Dimanche 13 juillet
Marchés de Thorigny	Comité des Fêtes Thorigny	Ferme GIRAUD – THORIGNY S/LE MIGNON	19-26 juillet 2-9-16 aout
TROUPE DES ENFANTS « GALAXY »	VAL DU MIGNON	Ferme GIRAUD – THORIGNY S/LE MIGNON	Lundi 11 août
Théâtre « Le Clan des divorcés »	Troupe « J'peux pas, j'ai théâtre »	Salle des Fêtes – USSEAU	Samedi 20 septembre à 20h30

Animations Théâtre passées et à venir

C'était le 5 février dernier, à la Salle Parisette d'Usseau, par la **Compagnie la Chaloupe / Compagnie Point du Jour**. Acteurs amateurs issus des ateliers «français» des Centres Socio- culturels de Mauzé sur le Mignon & du Parc Niort



Plus de 80 personnes s'étaient donné rendez-vous en cette fin d'après-midi de février pour venir partager le message que souhaitait nous faire partager une vingtaine de personnes qui apprennent ou réapprennent à lire et écrire en français dans nos ateliers de Mauzé ou Niort. Soit parce qu'ils ou elles n'ont pas eu la chance d'aller à l'école, soit parce que l'école n'était pas vraiment adaptée à leurs difficultés, soit eh bien ... tout simplement parce que le français à l'écrit ce n'est pas évident !!

Le petit groupe a voulu mettre en scène leurs expériences, leurs vécus sans les mots, leurs aventures d'apprentissage. Ils se sont mis à nu, ils ont osé dire à des gens connus ou inconnus, qu'il y a peu de temps encore, en ce début de 21ème siècle, des personnes qui ont travaillé ou qui travaillent ne savent pas lire, à l'aube de l'intelligence artificielle.

CHAPEAU A EUX ...

Beaucoup d'émotion pendant et à l'issue du spectacle. Les spectateurs ont partagé un potage & gourmandises sucrées confectionnés par les bénévoles & acteurs.

UN GRAND MOMENT ...

Pour mémoire, la dernière enquête INSEE évalue qu'un adulte sur dix, en 2022, rencontre des difficultés à l'écrit. C'est pourquoi il est important de sensibiliser à ces difficultés et à l'importance, voire l'INDISPENSABILITE d'avoir accès à des solutions de formations et d'accueil diversifiées en proximité, d'où l'implantation décidée, il y a trois ans, de la Boîte à Dons sur la commune.

Spectacle gratuit grâce au concours de la Fondation FACE, Ministère de la Culture, Conseil Régional, CORAPLIS, Centre Socioculturel du PAYS MAUZEEN, Commune Val du Mignon, NIORT AGGLO, SIVOM

Pour votre plaisir (tout du moins nous l'espérons), la commune accueille deux spectacles en «plein air» en juin.

Spectacle 5ème saison - Ferme GIRAUD le lundi 16 juin à 19h - « En Dérangement » de la Cie du Petit Monsieur :

SYNOPSIS : Ou quelques variations pour une cabine téléphonique aujourd'hui disparue. Depuis plus de vingt ans, un «Petit Monsieur» tente d'entrer dans une cabine téléphonique.

En tournée dans le monde entier depuis plus de vingt ans, les aventures surréalistes du petit binoclard en costume cravate redonnent vie à une antiquité : la cabine téléphonique...

Parrainé par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin



Ferme GIRAUD le dimanche 29 juin à 15h - «Tarot du Marais poitevin" de la Compagnie Midi à l'Ouest

SYNOPSIS : un spectacle gratuit qui vous emmène à la rencontre de votre territoire et de son avenir.

« Ici, dans le Marais poitevin, de quoi demain sera fait ? Elle seule le sait ! »

« Martine, voyante des territoires » est la Madame Soleil de vos villes, de vos villages. Avec l'aide de ses cartes et après avoir enquêté dans les dédales de vos routes et chemins à la recherche d'indices et de témoignages pour nourrir ses visions, elle vous remet les conclusions prospectives de son enquête, sous la forme d'une consultation tarologique, aussi sérieuse qu'extravagante.

«**Tarot du Marais poitevin**» est un projet artistique innovant et humoristique, à la croisée du théâtre forain et de l'enquête de territoire.

Comment évacuer les objets volumineux sur le territoire de la ville de Niort et son agglomération ?

Niort Agglo propose un **service gratuit** de collecte de vos déchets volumineux en porte-à-porte, **type sommiers, gros électroménagers (gazinière, frigo, lave-linge, ...), meubles non démontables,...** sont exclus **tout objet ou déchet non déclarés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que les objets pouvant loger dans un coffre de voiture**. Pour ce type d'objet, vous pouvez faire appel à des associations caritatives comme le Secours populaire, Anneau de l'Espoir ou Emmaüs.

Important : lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous débarrasser d'un déchet volumineux ... => 0 800 33 54 68 numéro gratuit

Le service des déchets ménagers de Niort Agglo vous recontactera pour fixer un rendez-vous. La collecte est effectuée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 16h.

Le jour prévu pour la collecte, les déchets volumineux devront être présentés sur le domaine public sans entraver la circulation, ou de manière générale la sécurité des usagers (absence de trottoir, de bas-côté...). Si ce n'est pas possible, la présence du demandeur sera exigée au moment de l'enlèvement par les agents de Niort Agglo.

Contactez la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pour un enlèvement à domicile, autrement ...

=> volumineux@agglo-niort.fr pour demander un rendez-vous d'enlèvement

Un conseiller du service vous recontactera pour vous proposer un rendez-vous d'enlèvement d'encombrants rapide. La veille de l'enlèvement, veuillez déposer vos encombrants à l'entrée de votre domicile, en veillant à entraver le moins possible le passage des piétons. Si vous êtes dans l'obligation de bloquer le passage, veuillez le signaler lors de votre demande de rendez-vous et notez que votre présence lors de l'enlèvement sera requise.

Vous pouvez joindre le Service en composant le **0 800 33 54 68** (numéro vert) **du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures**

Numéros d'urgence

En cas de situation critique ou de besoin d'assistance immédiate, cette page vous fournit un accès rapide aux services d'urgence essentiels.

Sécurité et intervention d'urgence

- Police - 17 - En cas de danger immédiat ou d'acte criminel.
- Pompiers - 18 - Pour les incendies, sauvetages ou accidents graves.
- Numéro d'urgence européen - 112 - Toutes urgences dans l'Union européenne.
- Numéro d'urgence européen pour les personnes sourdes et malentendantes- 114 - Toutes urgences dans l'Union européenne - pour les personnes sourdes et malentendantes, numéro accessible par fax et SMS
- Alerte attentat/enlèvement 197

Urgences médicales

- SAMU - 15 - Pour les problèmes médicaux graves nécessitant une assistance immédiate.
- **SOS Médecins - 05 49 79 29 85** - Consultation médicale urgente .
- Centre Antipoison 05 56 96 40 80 - En cas d'ingestion de substances toxiques.
- Pharmacie de garde : <https://sante.niortagglo.fr/particuliers-votre-sante/les-pharmacies-de-garde/index.html>

Assistance sociale et psychologique

- **Urgences Sociales - 115** - Aide aux personnes sans abri ou en grande difficulté sociale.
- Enfance en danger - 119 - Pour signaler une situation de danger pour un enfant.
- **Violences Femmes Info - 3919** - Assistance aux femmes victimes de violences.
- SOS Amitié 05 46 45 23 23 - 24h/24h écoute bienveillante, anonyme et confidentielle

Urgences liées à votre logement

- **Urgence Sécurité Gaz - 0 800 47 33 33** - En cas de fuite de gaz ou de problèmes liés au gaz naturel.
- **EDF** : 09 72 67 50 79 / **SEOLIS** : 0 969 321 411
- TELEPHONIE : <https://dommages-reseaux.orange.fr>
- **SERVICE DES EAUX DU VIVIER 05 49 78 74 74**

ZOOM SUR ... LE MOUSTIQUE TIGRE

Adoptons tous, collectivement, les bons gestes

L'élimination des gîtes larvaires est le moyen le plus efficace pour lutter contre le moustique tigre. La femelle pond ses oeufs dans de très petites quantités d'eau, souvent présentes dans nos jardins. **Un simple bouchon retourné peut suffire ! Elle privilégie les contenants artificiels (soucoupes, pots, seaux, jouets...).**

Limitier les zones de ponte est donc bien plus efficace, à long terme, que d'éliminer les moustiques adultes ! Le moustique tigre ou *Aedes albopictus* est un moustique « urbain » qui se déplace très peu. Il vit dans un rayon d'environ 150 mètres. Autrement dit, le moustique qui vous pique est probablement né dans votre quartier !

Voici les 4 principaux gestes à adopter :



Videz
les eaux stagnantes



Nettoyez
les regards de descente de gouttières.



Couvrez
les réservoirs extérieurs



Rangez
les récipients potentiels

Astuces :

- **Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs.** L'eau pourra passer pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.
- **Equipez vos gouttières de parefeuilles**
- **Mettez des poissons dans vos bassins et mares.** Ils se feront un plaisir de manger les larves de moustique
- Entretenez vos points d'eau, vos terrasses, vos équipements d'arrosage
- Veillez au bon dosage du traitement de l'eau de vos bassins (eau de javel, galet de chlore, etc.).
- Couvrez vos piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches.
- Veillez à ce que vos terrasses sur plot ou vos caillebotis soient bien étanches et nettoyez-les régulièrement.
- Assurez-vous que vos pompes de relevage ou bornes d'arrosage ne fuient pas.

Limitez les lieux de repos des moustiques adultes : entretenez votre jardin, débroussailliez, taillez les herbes hautes et les haies, élaguez les arbres, ramassez les fruits tombés et les débris végétaux.

Partagez ces conseils de prévention à vos voisins et à votre entourage ...

Et pour en savoir plus => <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-comment-lutter-contre-le-moustique-tigre/>

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU
79210 VAL DU MIGNON
Tél. : 05.49.04.85.16
Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Site : www.mairie-valdumignon.fr

Retrouvez-nous sur



HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 9h à 12h
PRIAIRES : Rendez-vous sur demande
THORIGNY /M.: Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : secretariat@mairie-valdumignon.fr

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT

Numéro ISSN 2728-7610 pour la version papier et 3003-2555 pour la version numérique